



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

**GE**

1. Débitrice: **STIGMA PARTNERS (SWITZERLAND) SA, en liquidation concordataire**, Place du Molard 4, 1204 Genève
2. Délai pour contester l'état de collocation: 20 jours après la publication
3. **Remarques:** L'état de collocation est déposé chez le liquidateur où il peut être consulté durant 20 jours sur rendez-vous préalable (022 311 72 22).  
Les créanciers dont les productions ont été écartées en tout ou en partie, ou qui n'ont pas été admis au rang auquel ils prétendaient, en sont informés directement par le liquidateur (art. 249 al. 3 LP).

Me Christophe ZELLWEGER, liquidateur

ZELLWEGER&LOCCA

9, rue de la Fontaine, Case postale 3781, 1211 Genève 3

Tél. 022 311 72 22

Fax. 022 310 9561

03897933



**Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 30.11.2017, No 233, Jahrgang - année - anno: 135**

**Nachlassverträge - Concordats - Concordati** Kollokationsplan im Nachlassverfahren mit Vermögensabtretung - Etat de collocation dans une procédure de concordat avec cession d'actifs - Graduatoria nella procedura concordataria con abbandono dell'attivo